

ASCENSION SETON

CENTRE MÉDICAL POUR ENFANTS DE CENTRAL TEXAS
DE DELL CENTRE MÉDICAL ASCENSION SETON D'AUSTIN

ASCENSION SETON HAYS

ASCENSION SETON WILLIAMSON

ASCENSION SETON NORTHWEST

ASCENSION SETON SOUTHWEST

ASCENSION SETON EDGAR B. DAVIS

ASCENSION SETON HIGHLAND LAKES

ASCENSION SETON SMITHVILLE

CENTRE MÉDICAL DELL SETON DE L'UNIVERSITÉ DU TEXAS

CENTRE MÉDICAL RÉGIONAL DE CEDAR PARK

Résumé de la Politique d'aide financière

Ascension Seton, y compris les ministères de la santé mentionnés ci-dessus, s'engage à respecter la dignité de chaque personne et accorde une attention particulière à celles qui rencontrent des obstacles pour accéder aux services de santé. Ascension Seton s'engage également à gérer ses ressources en matière de soins de santé comme un service à l'ensemble de la communauté. Conformément à ces principes, Ascension Seton fournit une aide financière à certaines personnes qui reçoivent des soins d'urgence ou d'autres soins médicaux nécessaires auprès d'Ascension Seton. Ce résumé présente brièvement la politique d'aide financière d'Ascension Seton.

Qui est éligible ?

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière si vous résidez dans 1.) Centre – Comté de Travis, 2.) Sud – Comtés de Hays et Caldwell, 3.) Nord – Comté de Williamson, 4.) Ouest – Comtés de Burnet, Blanco et Llano, et 5.) Est – Comtés de Bastrop, Fayette, et Lee, et le comté de San Saba. L'aide financière est généralement déterminée par le revenu total de votre foyer comparé au seuil fédéral de pauvreté (FPL). Si votre revenu est inférieur ou égal à 250 % du seuil fédéral de pauvreté, vous pouvez recevoir une aide sous forme d'un remboursement de 100 % de la portion des frais à votre charge. Si votre revenu est supérieur à 250 % du seuil fédéral de pauvreté, mais qu'il ne dépasse pas 400 % du seuil fédéral de pauvreté, vous bénéficierez de tarifs réduits selon une échelle variable. Si vous vous êtes endetté pour des soins d'urgence et médicalement nécessaires qui dépassent vos revenus, vous pouvez bénéficier d'une remise. Si vous disposez de biens supérieurs à 250 % de votre revenu fédéral de niveau de pauvreté, vous pourriez ne pas être admissible à l'aide financière. Vous pourriez avoir à payer un petit forfait pour les services. Pour les patient(e)s éligibles à une aide financière, les soins éligibles ne leur seront pas facturé(e)s plus que les montants généralement facturés aux patient(e)s titulaires d'une police d'assurance.

Quels sont les services couverts ?

La Politique d'aide financière s'applique aux soins d'urgence et autres soins médicalement nécessaires. Ces conditions sont définies dans la Politique d'aide financière. Les autres services ne sont pas couverts par le dispositif d'aide financière.

Comment puis-je demander l'aide ?

Pour souscrire à l'aide financière, vous remplissez généralement une demande écrite et fournissez les documents nécessaires, comme décrit dans la Politique d'aide financière et dans le formulaire de demande de souscription à l'aide financière.

Le formulaire de demande d'aide financière et les instructions pour remplir ce formulaire seront fournis au patient qui en fera la demande au moment de la prestation de services.

Si un patient souhaite demander une aide financière après le(s) jour(s) de service, il peut accéder au formulaire de demande d'aide financière et aux instructions relatives à la politique d'aide financière, puis les imprimer directement à partir du site Web d'Ascension Seton.

Les patients peuvent également demander par courrier une copie du formulaire de demande d'aide financière et des instructions relatives à ce formulaire. Pour demander une copie des documents par courrier, les patients doivent appeler le service financier de l'hôpital au 512-324-1125 ou le service clientèle d'Ascension Medical Group au 833-263-9789.

Comment puis-je obtenir de l'aide pour faire ma demande ?

Pour obtenir de l'aide concernant une demande d'aide financière, vous pouvez contacter le service financier dédié aux patients par téléphone au 512-324-1125 ou au 800-749-7624. Une aide supplémentaire est également disponible sur demande dans toute zone d'admission.

Comment puis-je obtenir des informations complémentaires ?

Une copie du formulaire de demande de politique d'aide financière et de politique d'aide financière est disponible à www.healthcare.ascension.org/Financial-Assistance/Texas. Des copies gratuites de la politique d'aide financière et de la demande de politique d'aide financière peuvent également être obtenues par courrier en appelant le service des services financiers aux patients au 512-324-1125. Des informations supplémentaires sur la politique d'aide financière sont également disponibles sur demande dans toute zone d'admission ou par téléphone au 512-324-1125 ou au 800-749-7624.

Que puis-je faire si je ne suis pas éligible ?

Si vous n'avez pas droit à l'aide financière selon les conditions de la Politique d'aide financière, vous avez peut-être droit à d'autres types d'assistance. Pour plus d'informations, veuillez contacter le 512-324-1125 ou le 800-749-7624.

Les traductions de la Politique d'aide financière, du formulaire de demande de souscription à la Politique d'aide financière et des informations liées ainsi que ce résumé simplifié sont disponibles dans les langues suivantes sur notre site web ou sur demande :

Anglais, espagnol, chinois, vietnamien, coréen et arabe.